

Ce travail de fourmi n'est possible qu'avec la disponibilité bénévole et engagée des militants du SNUDI-FO 53 qui ne comptent pas leur temps 7 jours/7 pour aider les collègues du département. Dans les logiques PPCR, la loi de transformation de la Fonction Publique a totalement dessaisi les CAPD de leurs prérogatives en matière de mutation et de promotion. Pour faire face à ces nouvelles règles, le syndicat s'organise pour fournir un minimum de transparence, rendue possible uniquement par les remontées des collègues. Si vous n'avez pas encore complété [le formulaire pour les résultats, il est toujours disponible](#). Si vous constatez une erreur vous concernant, contactez-nous. Désormais, le seul rempart contre l'arbitraire, c'est l'intervention du syndicat via les recours, que nous vous invitons à nous renvoyer. Des permanences sont assurées tous les jours, y compris le weekend, n'hésitez pas à nous solliciter. Enfin, nous vous invitons à venir renforcer l'outil collectif syndical par votre adhésion.

Le bureau départemental

Poste obtenu	Nom	Prénom	Barème
Argentré Adjt élémentaire	Rèche	Sandra	649
Azé	BIZEUL - GOSSANT	Céline	63
Beaulieu sur Oudon Adjoint	XXXX	XXXX	XX
Bonchamp TRS - Ecole elem Bono Campo	Ahiave	Pauline	665
Charchigné TRS	Charon	Isabelle	63
Contest Direction	Isaïra	Hubert	1238
Cossé le Vivien Direction élémentaire	Pineau	Angélique	202
Cossé le Vivien TR élémentaire	LE NET	Pierre	33
Coudray PE Parlementaire Ecole	Feuvrier	Pierre-Antoine	176
Croixille (La)	XXXX	XXXX	XXX
Cuillé adjoint	Bluteau Welter	Mélanie	
Ernée Titulaire remplaçante Fernand Vadis	Paugam	Camille	172
Ernée Titulaire remplaçante Fernand Vadis	Gérault	Céline	61
Fougerolles du plessis primaire	Gobé	Sonia	63
Gesvres en élémentaire	Gassin	Christelle	0
Gorron Adjoint école élémentaire	Benoist	Marine	29
Gorron maternelle adjoint	Martin	Emeline	29
Grez en Bouère Titulaire remplaçante à	Carlier	Honorine	26
Izé Direction	Rebulard	Anaïs	622
Laval Adjoint Gérard Philippe	Deleurme	Rachel	641

Laval ULIS Collège Jules Renard	Bellan	Anaïs	41
Laval École Germaine Tillon	XXXX	XXXX	XXX
Laval Titulaire remplaçante Thévalles	Cabon	Annaïck	22
Laval Ulis Thevalles	Barreau	Valérie	XXX
Le Genest Maternelle	Gracin Peniguel	Véronique	695
Mayenne TRS Paul Eluard	Leblanc	Carine	38
Mayenne Ulis collège Jules Ferry	Hardy	Anne-Charlotte	169
Ménil Le Petit Prince	XXXX	XXXX	XXX
Meslay du Maine Titulaire remplaçant A. Fratellini	Duffy	Lea	26
Montsûrs ULIS école J. Tardieu	Boudenant	Marie	
Moulay Titulaire remplaçant	Terrier	Yolande	39
Oisseau	Divel	Nathalie	238
Renazé Titulalire remplaçante	Deroses-Cogrel	Angélique	272
St Aignan sur Roë Adjoint	Théard	Laura	35
St Berthevin ULIS TFC école Le Lac	TOUCHARD	Noëlle	103
ST FORT Adjoint Elémentaire	XXXX	XXXX	XXX
Ste Suzanne et Chammes adjoint élémentaire	Loyau	marlène	802
Villaines la juhel Titulaire remplaçant	Pouteau	Sandra	22
Villaines la Juhel TR	Dexet	Laurine	



Le SNUDI-FO de la Mayenne n'existe qu'avec ses adhérents.

Toi aussi, syndique-toi, et rejoins la 1^{ère} force syndicale du département dans les écoles publiques !



**ADHÉRER EN QUELQUES CLICS,
EN LIGNE PAR CB, EN UNE OU
PLUSIEURS FOIS SANS FRAIS**

SNUDI-FO 53, 1^{er} syndicat des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 0626159172 - 0243534226 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr